

Zeitschrift: PS info : nouvelles de Pro Senectute Suisse
Herausgeber: Pro Senectute Suisse
Band: - (2004)
Heft: 1

Artikel: Les relations entre les générations sont-elles en péril?
Autor: Seifert, Kurt / Birgaentzle, Alexandra
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-789493>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Chère lectrice, cher lecteur,

Pro Senectute est une institution d'un âge respectable. Née à la fin de la première guerre mondiale, elle a vécu et participé de très près à toutes les évolutions, tous les progrès sociaux et toutes les errances du 20ème siècle. Au service des personnes âgées de ce pays, elle a toujours su confier son destin à des femmes et à des hommes qui ont fait sa force et contribué à son développement, en Suisse et dans les cantons. Martin Mezger, directeur sortant, et Marc Pfirter, nouveau directeur, sont de cette trempe. Tous deux ont un sens aigu du devoir social de chaque individu dans la société. Si le premier nous quitte aujourd'hui, après avoir contribué de manière décisive à la modernisation de nos fonctionnements internes, le second vient chez nous fort d'expériences riches et variées du milieu institutionnel suisse.



Albert Egli

Comme président, je suis fier aujourd'hui d'avoir su négocier, avec mes collègues du conseil de fondation, ce passage de témoin a priori délicat. C'est très confiant en l'avenir que je souhaite bon vent au premier et une cordiale bienvenue au second.

Notre fondation pratique à l'interne la culture du travail d'équipe, dans chaque organe et à tous les échelons. Notre force tranquille et notre sérénité doivent beaucoup à ce maillage interne de réseaux performants. Cette continuité dynamique est assurée et nous sommes parés pour affirmer toujours davantage la dignité des personnes âgées de ce pays, tout en leur offrant les services dont elles ont besoin.

Albert Egli

président du conseil de fondation

L'air du temps

Les relations entre les générations sont-elles en péril?

L'assurance-vieillesse se base sur des réglementations légales mais aussi sur la confiance. Or celle-ci semble, chez beaucoup, ébranlée. Les débats sur la démographie jettent encore de l'huile sur le feu.

Le monde vieillit – pas seulement la Terre mais également le mélange de générations qui constitue la population humaine. La phase durant laquelle la population a augmenté rapidement grâce à des taux de natalité élevés touche à sa fin. Ce qui est une bonne nouvelle. En effet, cette évolution laisse davantage de place à l'émancipation des femmes, qui mettent moins d'enfants au monde, et réduit la pression sur les ressources naturelles.

Le vieillissement démographique soulève cependant aussi des questions dont nous avons pendant longtemps trop peu discuté et auxquelles nous n'avons pas apporté de solutions adaptées. Le principal problème est le suivant: comment peut-on garantir de «bien vieillir», dans une société, si la postérité diminue? De nombreuses personnes – et surtout les jeunes – ne croient plus qu'elles pourront un jour bénéficier d'une rente AVS.

Crise de l'État social

L'AVS et tout le modèle des trois piliers de la prévoyance vieillesse se basent sur un consensus politique qui remonte à la période de la Deuxième Guerre mondiale. Ce consensus et la croissance économique très rapide de l'après-guerre ont permis de créer et de développer l'État social. C'est seulement avec la crise des années 1990 que les perspectives se sont assombries – et le vieillissement

démographique a été rapidement considéré comme un problème. Dans les débats sur ce sujet, certains défendent l'idée que l'évolution démographique mène le système de la sécurité sociale collective à la ruine.

Mais, en principe, la prévoyance vieillesse peut être financée même si le nombre de personnes actives diminue – surtout quand ce financement ne dépend pas uniquement des cotisations paritaires. La TVA pourrait représenter une autre forme de financement. D'autres solutions seraient aussi envisageables, telles l'imposition de l'utilisation de ressources non renouvelables ou l'introduction d'un impôt fédéral sur les successions, comme l'avait proposé Kaspar Villiger lorsqu'il était ministre des finances.

Diverses attaques remettent en question le consensus sur lequel la paix sociale en Suisse s'est longtemps appuyée. La proposition d'augmenter l'âge de la retraite à 67 ans pour tous constitue l'une d'entre elles, tout comme celle de ne plus payer de rente AVS aux personnes riches (en se gardant de dire que les gens aisés versent une contribution de solidarité à l'AVS qui disparaîtrait s'ils ne bénéficiaient plus d'une retraite).

Certains, considérant que le coût de la cohésion sociale est trop élevé, favorisent une politique de désolidarisation. Ce qui a, actuellement, surtout un impact sur les relations entre les générations. «Les vieux contre les jeunes» – et parfois aussi le contraire – est un sujet de prédilection pour les médias. Or «les jeunes» et «les vieux» en tant que tels n'existent pas. La place d'un individu dans la société ne dépend pas, en premier lieu, de son appartenance à une génération donnée mais plutôt à un milieu social qui est surtout déterminé par son rôle professionnel et son revenu.

Renforcer la confiance

Les formes d'équilibre entre ces milieux ont beaucoup contribué à la stabilité de la Suisse. Certains signes indiquent toutefois que les écarts au sein de la société se creusent. La question est de savoir si un nouveau consensus peut voir le jour dans ces conflits – et si oui, sous quelle forme. La fondation Pro Senectute s'engage afin que les relations entre les générations ne soient pas mises en péril. De cette manière elle veut contribuer à renforcer le contrat entre les générations.

kas/bial

Danger de
désolidarisation

L'intergénération en mouvement

Le *réseau suisse intergénération.ch*, partenariat entre Pro Senectute Suisse, l'Institut universitaire Âges et Générations (INAG), l'association Info-Klick, prend de l'envergure (voir www.intergeneration.ch). Au plan européen, nous sommes engagés dans un partenariat avec dix pays, sous la coordination du *Projekt Büro Dialog der Generationen* de Berlin, autour des thèmes : travail de mémoire, transmission, conflit, intérêts communs, environnement.

Réseaux internationaux :

Allemagne : Bureau national « *Dialog der Generationen* » ; e-mail : generationendialog@projektebuero.bln.de; site : www.pfefferwerk.de/projektebuero

Autriche : *Europäisches Zentrum für Wohlfahrtspolitik und Sozialforschung* à Vienne; e-mail: struempel@euro.centre.org

Belgique : Ministère de la communauté française Wallonie-Bruxelles ; e-mail : elisabeth.franken@cfwb.be

France : www.accordages.com

Grande Bretagne : *Centre for Intergenerational Practice* ; e-mail : generations@bjf.ork.uk

ot